

Rapporteur : Mme MAINGUET-GRALL

51321

Commission n°3

37 - Droits des femmes et lutte contre les discriminations

**Situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en
Ille-et-Vilaine - Rapport annuel 2025**

Le Conseil départemental

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 3211-1 et D. 3311-9 ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L. 132-1 et R. 132-1 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 15 décembre 2022 relative à l'adoption du plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes pour la période 2023 - 2028 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 26 septembre 2024 relative à la contribution du Département d'Ille-et-Vilaine au second schéma directeur départemental de lutte contre les violences faites aux femmes pour la période 2024 - 2027 ;

Expose :

L'ambition du Département d'Ille-et-Vilaine est de poursuivre son engagement dans la durée afin de promouvoir et de faire vivre le principe d'égalité femmes - hommes. Ainsi, au-delà de son obligation légale de soumettre ce rapport à l'Assemblée départementale, cette présentation constitue un moyen de partage sur la place que peut prendre l'égalité femmes - hommes, tant dans l'organisation interne de la collectivité, qu'au sein des politiques publiques qu'elle porte. Déjà en 2017, le Département approuvait son premier plan d'actions pour la période 2017 - 2021. En 2022, un nouveau plan était élaboré pour la période 2023 - 2028. Le présent rapport dresse donc l'état des lieux des actions et des avancées menées en 2025 par la collectivité en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour rappel, la première partie du rapport varie selon les années. Une année sur deux, elle reprend les indicateurs genrés liés aux ressources humaines dans le cadre de la publication du rapport social unique de la collectivité et l'année suivante, elle propose une analyse actualisée des inégalités de genre à l'échelle du département, en s'appuyant sur des données socio-économiques spécifiques à la population bretillienne. Pour l'édition 2025, ce sont ces données qui sont présentées.

Le rapport joint en annexe se structure ainsi en trois parties.

La première partie, sur l'analyse de la situation des femmes et des hommes en Ille-et-Vilaine, vise à dresser un portrait des inégalités dans le département à travers une série d'indicateurs : part des femmes et des hommes au sein des familles monoparentales, écarts de rémunération, répartition du chômage selon le sexe... Ces données sont essentielles pour comprendre les mécanismes des inégalités et orienter les politiques publiques pour tendre vers plus d'égalité.

On constate par exemple qu'en 2022, plus de 40 000 familles vivaient en situation de monoparentalité en Ille-et-Vilaine. Dans 78 % des cas, ce sont des femmes qui en assument seules la charge. Ces familles, comme le souligne une étude de l'Insee parue en juillet dernier, sont fortement surreprésentées parmi les populations précaires : plus de trois mères seules sur dix vivent sous le seuil de pauvreté. Cette réalité s'inscrit dans un contexte plus large d'inégalités persistantes : écarts de salaires, part élevée de femmes en emploi à temps partiel (trois fois plus de femmes à temps partiel que les hommes dans le département), difficultés à concilier la vie professionnelle et la vie personnelle, taux de chômage plus important des femmes, carrières entrecoupées... Autant de facteurs qui pèsent durablement sur les trajectoires sociales et économiques des femmes.

La deuxième partie du rapport revient sur les actions menées par la collectivité en tant qu'employeur, à travers le volet interne de son plan d'action qui concerne l'égalité professionnelle. Parmi les mesures déployées, on peut citer les diverses formations à destination des agent.es, notamment sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les actions de sensibilisation portées par le réseau des référent.es égalité au sein des services, le recueil des situations de violences sexistes et sexuelles au travail par la cellule d'écoute.

Enfin, à l'occasion des Journées internationales du 8 mars et du 25 novembre, plusieurs événements ont été organisés : animations autour du quizz interactif sur les femmes et le sport et autour du jeu « C'est cliché », co-organisation, avec la Ville et la Métropole de Rennes et la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, d'une journée d'études sur le continuum des violences, de l'enfance au grand âge, réunissant plus de 300 participant.es, mais aussi l'organisation en interne d'une conférence de François Lavallière, Vice-président au tribunal judiciaire de Rennes sur « les violences sexistes et sexuelles, que dit le droit ? ». Bien que ce rapport ne présente pas de manière exhaustive l'ensemble des actions menées, il montre comment les enjeux d'égalité sont désormais intégrés et partagés par l'ensemble des services.

La troisième partie du rapport dresse un état des lieux des actions en faveur de l'égalité réalisées à travers les différentes politiques publiques départementales : personnes âgées, personnes en situation de handicap, insertion sociale et lutte contre les exclusions, jeunesse, sport, éducation, culture, archives, enfance, famille, espace privé - espace public, finances et commandes publiques.

L'année 2025 aura notamment été marquée par la présentation de l'exposition des Archives départementales « *Elles. Leurs droits, notre histoire* » sur l'émancipation des Bretilliennes aux 19^{ème} et 20^{ème} siècle. Inaugurée le 14 octobre 2025, elle restera ouverte au public jusqu'au 8 mars 2026. Une programmation culturelle et pédagogique accompagne cette exposition, notamment un atelier à destination des collégien.nes autour de documents d'archives.

De nombreuses autres actions déployées dans le cadre des politiques publiques sont également présentées dans ce rapport :

- les mesures d'accompagnement vers l'emploi des femmes en insertion reconduites en 2025 en facilitant les modes de garde de leurs enfants ;
- les projets culturels menés dans le domaine de l'égalité femmes - hommes ;
- les forums sur la puberté et les règles proposés aux élèves des collèges avec comme supports les livrets réalisés par le Département sur les règles et la vie affective et sexuelle ;
- la collecte, pour la première fois, de données genrées en ce qui concerne la fréquentation du stade Robert Poirier ;
- la poursuite du travail avec les établissements et les services bretilliens en faveur des personnes âgées et les personnes en situation de handicap afin de les accompagner dans une meilleure prise en compte des questions d'égalité, à la suite de l'état des lieux réalisé en 2024.

Le rapport présente également les actions menées par le Département dans le cadre du schéma directeur départemental de lutte contre les violences faites aux femmes 2024 - 2027. Le Département se mobilise activement dans la lutte contre les violences faites aux enfants et aux femmes avec le soutien apporté à l'Amicale du Nid (lutte contre la prostitution, notamment des jeunes mineures), le co-financement des huit postes d'intervenant.es sociaux dans les commissariats et gendarmeries qui permettent d'améliorer l'accueil des femmes victimes, l'animation des réseaux « violences intrafamiliales » mis en place sur les territoires d'agences départementales, la réalisation et la diffusion d'outils de communication (violentomètres, guides à destination des professionnel.les, livrets sur la vie affective et sexuelle, ...), mais aussi le soutien à la Maison des femmes Gisèle Halimi et à la Maison relais Ker Antonia.

Ce rapport annuel 2025 sur la situation des femmes et des hommes en Ille-et-Vilaine, joint en annexe, illustre donc l'ensemble des actions portées par la collectivité dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023 - 2028. En 2026, cet engagement se poursuivra et sera élargi à la lutte contre toutes les formes de discriminations. Le volet interne du plan concernant l'égalité professionnelle qui couvrait la période 2023 - 2025 sera par ailleurs renouvelé.

Décide :

- de prendre acte du rapport annuel 2025 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Ille-et-Vilaine, joint en annexe ;**
- de donner acte au Président de cette présentation dans le cadre de la session des orientations budgétaires.**